

Le budget

Il ne fait aucun doute que l'informatique fait partie de notre vie actuelle et de notre avenir. Le passage du mode passif au mode actif m'a donc vivement impressionné. J'en remercie le député.

M. Murphy: Monsieur le Président, je crois depuis longtemps que c'est là la voie à suivre. Cette solution n'est pas facile, mais je crois que le passage du mode passif au mode actif nous permet de mettre à profit notre créativité. On permet ainsi aux gens—et c'est ce que fait le parti ministériel—de créer de nouvelles perspectives et des possibilités d'emploi; le gouvernement seconde en quelque sorte les efforts déployés. Il n'en est pas l'instigateur, mais il les seconde pour faciliter la mise sur pied de petites et moyennes entreprises et la relance économique.

[Français]

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Témiscouata): Monsieur le Président, le gouvernement dans son dernier budget s'en est pris aux plus démunis. Entre les personnes âgées, les chômeurs et les bailleurs de fonds du Parti libéral, les personnes âgées et les chômeurs n'ont malheureusement pas fait le poids, c'est inacceptable. Et aussi, les Québécois et les Québécoises, les Canadiens et les Canadiennes sauront, dorénavant, s'en rappeler en temps et lieu.

Nous ne dénoncerons jamais assez les coupures de 7,5 milliards de dollars effectuées dans les programmes sociaux et particulièrement dans l'assurance-chômage. Nous affrontons actuellement des difficultés économiques énormes, qu'une reprise lente et peu créatrice d'emploi ne soulagera que superficiellement.

Le filet de sécurité que les citoyens canadiens se sont donné n'a jamais été jusqu'à ce jour aussi essentiel au support des individus, des familles et des communautés dans le besoin. Et c'est précisément à ce moment—ci que le ministre a choisi de trouver le filet de sécurité.

• (1040)

Dans les domaines de l'assurance-chômage, le budget s'attaque à tous les aspects du programme: durée et pourcentage de prestations réduits; seuil établi à 40 semaines pour se qualifier à l'assurance-chômage, et ce, pour toute personne qui est à son premier emploi; hausse de 10 à 12 semaines avant d'être admissible aux prestations, décision qui va toucher très fortement, entre autres, les travailleurs saisonniers.

À ce propos, MM. Serge Côté et Normand Anctil du Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'est du Québec de l'UQAR viennent de publier une étude réalisée en collaboration avec le ministre du Développement des ressources humaines. On y apprend entre autres que dans la ville de Rimouski 25 p. 100 des chômeurs sont des travailleurs saisonniers, alors que le taux grimpe à 50 p. 100 dans le reste du territoire, ce qui représente pour l'ensemble 37 p. 100 des prestataires. De plus, cette étude nous apprend que 83 p. 100 de ces travailleurs saisonniers souhaitent ardemment trouver un emploi régulier et de longue durée, ce qui remet en cause le préjugé ancré que ces travailleurs sont des paresseux heureux de leur sort.

Le ministre camoufle sournoisement les coupures de prestations sous le couvert de l'aide aux femmes démunies, tout en instaurant un contrôle inacceptable de la vie privée de ces femmes qui auront droit à des prestations majorées uniquement après avoir prouvé à des fonctionnaires—pas toujours très compréhensifs ni sympathiques—qu'elles ont des personnes à charge et sont le seul soutien de famille. De plus, les femmes dont le seul tort est celui d'apporter un deuxième revenu à la famille subiront de façon discriminatoire une baisse de prestations.

Le ministre inaugure ainsi une politique d'intrusion dans la vie privée des femmes, niant ainsi leur droit de vivre ou de cohabiter avec les personnes de leur choix, bien souvent en vue d'économiser pour en arriver tout juste à joindre les deux bouts.

Qu'en est-il du logement social dans ce budget? Le ministre avait pris un engagement personnel pendant la campagne électorale qu'un gouvernement libéral assurerait comme il se doit à plus de un million de foyers canadiens un logement convenable et à prix modique. Au lendemain de son budget, on constate que le ministre a oublié sa promesse. En effet, en 1989, les sommes allouées étaient de 133 millions, elles sont passées à 41 millions en 1993, pour être réduites à néant en 1994, aucune somme n'étant allouée à la construction de nouveaux logements sociaux dans ce budget.

Encore pire, le gouvernement refuse aux municipalités d'utiliser le programme d'infrastructure pour la création de logements coopératifs et sociaux. Pourtant, la construction de ces logements est rentable: par l'économie sur le prix du loyer, elle stimule la consommation des locataires; elle diminue les dépenses sociales de refuge, de soupe populaire et de maisons d'hébergement; et elle offre une plus grande sécurité aux personnes âgées à faible revenu qui ne peuvent accéder aux centres d'accueil privés, trop chers pour leurs moyens.

Le ministre devrait ouvrir les yeux car la réalité est catastrophique. Dans ma circonscription, l'appauvrissement s'observe par le fait que 40 p. 100 des ménages doivent consacrer plus de 30 p. 100 de leur revenu aux frais de logement, et les personnes âgées qui seront touchées soit par l'élimination du crédit d'impôt, soit par la modification de leur régime de pension, comme nous le savons maintenant, verront leur situation se détériorer.

Pendant que le gouvernement coupe et oublie de créer des jobs, il laisse ses amis tranquilles. En effet, la contribution des entreprises aux recettes de l'État a diminué au cours des dix dernières années. Si le ministre avait le courage d'instaurer un impôt minimum sur les entreprises, comme il en existe un aux États-Unis, les contribuables seraient épargnés et pourraient peut-être même bénéficier d'une baisse d'impôt sans qu'on ait à toucher aux programmes sociaux.

Au moment où tous les Canadiens sont pris à la gorge par la TPS, le ministre a encore une fois épargné les porteurs de quelque 25 milliards d'actions inscrites en bourse, alors qu'il aurait tiré des revenus substantiels en les soumettant à cette taxe.

Je poursuivrai maintenant ce discours en regardant de plus près certains aspects du plan des dépenses du ministère du Patrimoine canadien. Le Budget annonce la mise en oeuvre du livre rouge qui prévoit un investissement de 60 millions de dollars sur trois ans dans le domaine de la culture. Voilà une excellente